

Sannois



en direct

Le magazine des Sannoisiens - N° 164 - JANVIER 2011

Yanick PATERNOTTE

Maire de Sannois

Député du Val d'Oise

Président de l'Union des Maires

et la Municipalité

vous présentent leurs meilleurs voeux pour

2011

La Ville avance, pour vous

Quartier des Buissons **TRÈS HAUT**
DÉBIT Parking **GRAND PARIS** TABLEAUX
NUMÉRIQUES **VOIRIE** fibre optique
sécurité publique **Développement**
durable COMMERCES DE PROXIMITÉ
PATRIMOINE Facebook **www.ville-sannois.fr** facebook Ville de Sannois **www.ville-sannois.fr**

» 2 Ça s'est passé...



◀ **Jeudi 18 novembre**

Fête du Beaujolais et soirée Guinguette

Dégustation et ambiance musicale au marché ; guinguette du Beaujolais nouveau animée par Zinzin et son orchestre au Centre Cyrano : le Beaujolais a été dignement fêté !



▼ **Dimanche 5 décembre**

Contes de Noël à la Maison du Meunier

Les visiteurs du Moulin pouvaient profiter de séances de contes de Noël à la Maison du Meunier, dans l'ambiance des veillées traditionnelles.

▼ **Vendredi 19 novembre**

Soirée d'accueil des nouveaux habitants

Le Maire, entouré des élus et des services municipaux, a présenté la ville et les équipements aux nouveaux Sannoisiens au cours d'une soirée qui leur était spécialement dédiée.



▼ **Vendredi 17 décembre**

Inauguration de la patinoire et du marché de Noël

Découverte des chalets du marché de Noël, spectacle de sculpture sur glace, feu d'artifice, chocolat et vin chauds, patinage libre et gratuit... Le lancement des festivités de Noël a ravi petits et grands !



◀ **Samedi 27 et dimanche 28 novembre**

Fête d'hiver paroissiale

Stands, spectacle, loto, repas, la Paroisse organisait sa traditionnelle fête d'hiver au Centre Cyrano.



◀ **Dimanche 28 novembre**

Planet' Jeux

Le Palais des Sports Jean-Claude Bouttier était transformé en fête foraine : structures gonflables géantes et stands de jeux variés ont fait le bonheur des enfants.

▼ **Vendredi 17 décembre**



Les gagnants des décorations de Noël

Les lauréats de l'opération « Décorations de Noël » organisée par les Conseils de quartiers ont été récompensés lors de l'inauguration de la patinoire.

1^{er} prix Fenêtres et balcons : Mme Mallet (6, rue Pozzi)

1^{er} prix Maisons et jardins : M. Lila-Damji Hitene (5, rue A. Delacoux)
ex æquo : Mme Lebrun (16, rue du Beau Site)

1^{er} prix Hall d'immeuble : Mme Manon (6, rue Suzanne Valadon)

▼ **Mercredi 1^{er} décembre**

Rencontre avec les commerçants

Le Maire a présenté aux commerçants les grands projets de la ville qui permettront de favoriser le développement économique.



◀ **Dimanche 5 décembre**

Cérémonie commémorative

Un hommage a été rendu aux morts pour la France pendant la Guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie au Mémorial départemental, rue Mauvoisin.



▼ **Vendredi 17 décembre**

Conseil de Ville sur le Haut-débit et la vidéoprotection

Les Sannoisiens sont venus nombreux en Mairie, pour connaître les propositions de la Municipalité sur deux sujets primordiaux pour leur vie quotidienne.



Les lauréats du concours de paysages

Les jeunes artistes ont pu rencontrer les peintres au Musée Utrillo-Valadon et ont été récompensés pour leurs œuvres.



▲ **Samedi 18 décembre**

Sannois en direct



Le magazine des Sannoisiens - N° 164 - JANVIER 2011



Ça s'est passé...	2
Ma ville	4-7
L'écho des quartiers	4
Travaux	4
Le Maire travaille pour vous	4
Forum des Métiers	5
De grands projets pour la Ville	5
Animations seniors	5
Les Sannoisiens ont répondu présents pour le Téléthon	6
Recensement de la population	7
Sauvegarder notre patrimoine	7
Inscription pour la rentrée scolaire	7
Accueil de loisirs des Coccinelles en centre-ville	7

Réaménagement de la Gare 8-9

favoriser
l'accessibilité
et réactiver
le commerce



Loisirs	10-11
Les concerts de l'EMB	10
Réservez vos spectacles au Centre Cyrano	10
Les activités de la MLA « Carmen in swing »	10
à l'Ecole de Musique	11
Terres d'Afrique à la MLA	11
Quatre nouveaux dons au Musée	11



Bulle d'air	12
Collecte des sapins usagés	
Le miel de Sannois récompensé	
Sannois conserve ses trois fleurs	
Agenda	13-14
Libre parole	15
Conseil Municipal	
Tribune libre	
Bloc Notes	16

Un numéro vert pour « Sannois en direct »

Vous connaissez quelqu'un qui ne reçoit pas *Sannois en direct* ou, vous-même, vous le recevez de façon irrégulière ? Un numéro vert a été mis en place par la société de distribution afin de répondre au mieux aux attentes des habitants. Il s'agit du 0800 07 12 50. De même, une adresse courriel est mise à votre disposition par notre distributeur : sannois@champar.com. Vous pouvez également faire part de vos remarques au service communication de la ville au 01 39 98 20 04 ou adresser un courriel à presse@sannois.fr.

Direction de la publication : Yanick Paternotte
Rédaction en chef : Marie Baca
Rédaction : Corinne Gordet, Audrey Charton, Audrey Champion, Virginie Razungles
Photos : Mairie de Sannois, DR

Conception-réalisation-impression :
Imprimerie Moderne de l'Est
25110 - Baume-les-Dames
Imprimé sur du papier 100 % PEFC
issu des forêts gérées durablement



Magazine municipal de la Ville de Sannois
Mairie de Sannois - BP 60088 - 95111 Sannois Cedex
© 01 39 98 20 00 - www.ville-sannois.fr

édito



Avec l'aboutissement de nombreux projets, nous sommes plus que jamais dans l'action.

Ce mois-ci, les caméras de vidéo protection sont progressivement mises en place dans la ville et, comme vous avez dû le remarquer, de grands

changements se produisent à la gare ! En plus de la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite effectuée par RFF (Réseau Ferré de France) et la rénovation du bâtiment de la gare par la SNCF, la Ville transforme la place Salvador Allende. Vous bénéficierez bientôt de places de parking supplémentaires.

Après l'inauguration du passage souterrain piétons-vélos en 2008, nous vous encourageons, une fois de plus, à privilégier les modes de circulation douce ! Nous poursuivons également notre démarche qui vise à faciliter les flux et dynamiser le centre-ville. Le pôle gare, c'est aussi l'élargissement de l'offre commerciale sur Sannois avec l'implantation de nouvelles boutiques et sociétés de service, le tout dans une optique de développement durable de la ville.

En complément à l'entrée de Sannois dans Paris Métropole, améliorer l'accessibilité de la gare et faciliter les échanges avec la capitale est essentiel pour inscrire Sannois dans le Grand Paris !

Parallèlement à ces aménagements, les animations sur la commune se poursuivent : expositions au Musée Utrillo-Valadon, concerts à l'EMB, ateliers à la Maison des Loisirs et des Arts, mais aussi partage des galettes dans les quartiers !

C'est, ainsi, avec une grande satisfaction et plein d'ambition pour notre Ville que je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

En 2011, avançons ensemble pour notre ville !

YANICK PATERNOTTE
Maire de Sannois
Député du Val d'Oise
Président de l'Union
des Maires du Val d'Oise

TRAVAUX SUIVIS PAR LES SERVICES TECHNIQUES DE LA VILLE

» Quartier Voltaire

– Fin des travaux de réfection du trottoir côté pair rue Hippolyte Delaplace, dans la partie entre la rue d'Alsace et la rue des Saules Bridault.

» Quartier Centre-Ville/Bel Air

– Travaux d'aménagement d'un terrain multisports au Stade Delaune.

» Quartier du Moulin

– Démolition de l'ancien foyer Daudet et aménagement d'un autre plateau multisports pour jeunes enfants.

» Dans toute la ville

– Pendant les intempéries, salage des rues et des trottoirs permettant un accès aux écoles, aux établissements publics et à la gare.

– Démontage des illuminations et des décorations de Noël.

BIENVENUE A...



Le Jardin de Timothé

Epicierie fine (primeur, vins, produits du terroir)
59, boulevard Charles de Gaulle
01 34 11 28 83

Chambres d'hôtes « Chez Cine »

4 chambres Label Clévacances 3 clés
50 € la nuit avec le petit-déjeuner
Parking sur place.

Françine Lamoureux – 8, rue de Cernay
01 39 81 84 11 / 06 82 16 85 75
francine@chezcin.fr

Franprix

Alimentation

1, rue du 8 mai 1945

Ouvert du lundi au samedi 8h30-20h30
sans interruption et le dimanche 9h-13h

CHANGEMENT D'ADRESSE

Cabinet d'expertise comptable Eric Williot

a déménagé au 7, rue Maurice Utrillo
01 34 10 85 50

Participez à la vie de votre quartier !

■ La vie de quartiers

Des idées pour votre quartier ou envie de vous y investir ? Participez aux réunions des conseils de quartiers ouvertes à tous !

▶ Quartier Loges/Gambetta

Mardi 4 janvier - 20h45 - Self école Gambetta

▶ Quartier Centre-Ville/Bel Air

Jeudi 6 janvier - 20h30 - Hôtel de Ville

▶ Quartier Voltaire

Vendredi 7 janvier - 20h45 - Hôtel de Ville

▶ Quartier du Moulin

Mardi 11 janvier - 20h30 - Ecole Emile Roux

▶ Quartier Les Carreaux/Gaston Ramon

Mercredi 12 janvier - 20h30 - Ecole G. Ramon

▶ Quartier Pasteur

Jeudi 13 janvier - 20h30 - Self école Pasteur

▶ Quartier Gare

Mercredi 26 janvier - 20h45 - Hôtel de Ville

Service des conseils de quartiers :

Monique Jardet au 01 39 98 20 25.

■ Fêtez l'Epiphanie dans les quartiers

Les Conseils de quartiers invitent les habitants à venir partager la traditionnelle Galette des Rois. Animations et spectacles agrémenteront ces après-midis festifs.

▶ Samedi 8 janvier à 15h

- Quartier Pasteur : magicien et maquillage - Partage de la galette - Self de l'école Pasteur.

- Quartier Voltaire : marionnettes et maquillage - Partage de la galette

Restaurant scolaire de l'école Belle Etoile.

▶ Samedi 15 janvier à 15h

- Quartier Centre-ville/Bel Air : clowns et maquillage

Partage de la galette - Restaurant scolaire de l'école Jules Ferry.

- Quartier Loges/Gambetta : magicien et maquillage

Partage de la galette - Restaurant scolaire de l'école Gambetta.

▶ Samedi 22 janvier à 15h

- Quartier Les Carreaux/Gaston Ramon : Magicien et maquillage

Partage de la galette - Restaurant scolaire de l'école Gaston Ramon.

- Quartier du Moulin : Marionnettes et maquillage - Partage de la galette

Restaurant scolaire de l'école Emile Roux.



» Savez-vous que le Père Noël n'a pas fini sa tournée ?

Alors que nous nous préparons à partager la Galette dans les quartiers, en Russie, le Ded Moroz (Papi Froid), accompagné de sa petite fille Snégourotchka (La Petite Neige), continue de déposer des cadeaux sous les sapins de Noël. En effet, selon le calendrier julien – qui est le calendrier chrétien initial datant de Jules César – suivi par l'église orthodoxe, Noël se fête théoriquement le 7 janvier. Ce n'est qu'au XVI^e siècle que l'église catholique a adopté le calendrier grégorien, en décalage de 13 jours, qui correspond au calendrier civil utilisé aujourd'hui dans le monde entier. Ainsi, « l'Ancien Nouvel An » se fête la nuit du 13 au 14 janvier !

A Sannois, choisissez votre date et venez dans votre quartier partager la Galette tout au long du mois de janvier ! Les Conseils de Quartiers vous souhaitent une excellente année 2011 !

Le Maire travaille pour vous

Yanick Paternotte, Maire de Sannois et Député du Val d'Oise, travaille chaque jour à l'avancée des projets sur Sannois.

▶ **Mercredi 1^{er} décembre** : Présence à l'Assemblée Nationale – Soirée des commerçants ;

▶ **Jeudi 2 décembre** : Rendez-vous avec le Colonel Caussé du Groupement de Gendarmerie – Rendez-vous avec M. et Mme Bat de la Société Bat ;

▶ **Vendredi 3 décembre** : Assemblée générale d'EuroCarex (TGV fret européen) – Présence au Téléthon au Centre Cyrano ;

▶ **Lundi 6 décembre** : Réunion préparatoire avec « Coopération et Familles » pour les travaux de la résidence des Buissons ;

▶ **Mardi 7 décembre** : Intervention aux Assises de l'Habitat Francilien à Villepinte concernant « Les outils pertinents existants ou à développer permettant une connaissance des besoins de logements en Ile-de-France » – Débat public sur le Grand Paris au Centre Cyrano ;

▶ **Lundi 13 décembre** : Rendez-vous avec Mme Puyenchet pour la présentation de la nouvelle trésorerie du Trésor Public de Sannois ;

▶ **Mardi 14 décembre** : Bureau de Paris Métropole – Présence à l'Assemblée Nationale ;

▶ **Mercredi 15 décembre** : Conseil d'Administration de l'AMIF (Association des Maires d'Ile de France) – Présence à l'Assemblée Nationale – Réunion avec la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) au sujet des nuisances aériennes ;

▶ **Jeudi 16 décembre** : Repas de Noël à la résidence Utrillo – Réunion publique avec Coopération et Familles et les habitants des Buissons à l'Ecole Pasteur – Conseil Municipal ;

▶ **Vendredi 17 décembre** : Assemblée générale d'EuroCarex (TGV fret européen) – Inauguration de la patinoire et du marché de Noël – Conseil de Ville sur le Haut-Débit et la vidéo-protection en salle du Conseil Municipal ;

▶ **Mardi 21 décembre** : Présence à l'Assemblée Nationale ;

▶ **Mercredi 22 décembre** : Présence à l'Assemblée Nationale ;

▶ **Jeudi 23 décembre** : Réception du nouveau Sous-préfet – Repas de fin d'année du CAT de Sannois.

Le Maire présente les grands projets de la Ville



« Sannois, une ville tournée vers l'avenir et attachée à ses racines »

Le 29 novembre dernier, Monsieur le Maire, entouré de ses adjoints, a donné une conférence de presse au cours de laquelle il a présenté les grands projets permettant d'améliorer le quotidien des Sannoisiens : propositions pour le Grand Paris avec création d'une ligne de métro automatique

passant par Sannois, adhésion de la Ville à « Paris Métropole », pointage numérique dans les écoles et les équipements Petite Enfance, prévision d'installation de tableaux numériques dans 8 classes de CM2, installation d'un tableau numérique d'information sur le Centre Cyrano, création d'une page Facebook, accès au très-très Haut-débit...

Le 7 décembre, Monsieur le Maire accueillait les Sannoisiens et les Valdoisiens au Centre Cyrano pour une réunion publique sur le Grand Paris en présence de membres de la commission du Débat Public. ■



21 et 22 janvier

Forum des métiers et de l'orientation

Cette manifestation vise à faire découvrir aux collégiens et lycéens le monde du travail et les multiples possibilités offertes, d'affiner leur choix d'orientation, d'envisager leur avenir professionnel vers des secteurs, qui, aujourd'hui, recrutent. Le forum est ouvert aux parents en quête d'information sur l'orientation de leurs enfants.

■ Vendredi 21 janvier, différentes animations seront proposées

Interventions sur le décrochage scolaire et autres sujets. Vidéo-projection et table ronde sur la découverte du monde de l'entreprise, simulations d'entretiens. Tables rondes sur des métiers de la Fonction Publique. Présentation des métiers liés au Développement Durable. Espace Informatique avec le logiciel « Pass Avenir ». Intervention d'une conseillère en image. Présentation des métiers du vin par le vigneron de la ville et visite du site. Démonstration du métier de boulanger par la Fédération des Boulangers du Val d'Oise.

■ Vendredi 21 et samedi 22 janvier

Des professionnels et écoles seront présents : la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise (hôtellerie, restauration, pâtisserie, boulangerie, coiffure, esthétique...), le lycée professionnel d'Epluches (carrosserie, peinture, maintenance auto...), la Chambre de Commerce et d'Industrie, l'Armée de l'Air, la Marine Nationale, la Police Nationale, les Sapeurs-Pompiers, la Fondation Placoplâtre, l'AFT-IFTIM (métiers du transport et de la logistique), le CFA l'AFFIDA (métiers du tertiaire), l'UFCV (formation sur les métiers de l'animation), le CIRAT du Val d'Oise...

Forum des Métiers - Vendredi 21 janvier de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Samedi 22 janvier de 9h à 13h - Maison Saint-Jean

Fondation des Orphelins Apprentis d'Auteuil - Rond-point de la Tour du Mail - 01 34 11 46 48.

ANIMATIONS SENIORS

> SERVICE ANIMATION DES SENIORS DE LA VILLE

■ Visite de la Côte d'Azur

Un séjour de 8 jours 7 nuits du 4 au 11 juin
Monaco, Saint-Paul-de-Vence, usine de parfums à Grasse, Nice, Menton, Cannes, croisière côtière...
Tarif : 1 254 € (base 20 personnes) - Chambre individuelle : + 112 € - Possibilité de règlement en trois versements. Tarif incluant le trajet aller-retour Sannois / Paris Gare de Lyon en car et le voyage en TGV Paris / Nice - Pension complète en hôtel 3 étoiles.

■ Séjour au Maroc

Un circuit de 8 jours 7 nuits du 10 au 17 septembre
Casablanca, Rabat, Meknès, Fès, Marrakech...
Tarif : 1 190 € (base 18 personnes) - Chambre individuelle : + 140 €. Possibilité de règlement en trois versements. Tarif incluant le trajet aller-retour Sannois / Aéroport en car et le transport aérien. Pension complète en hôtels 4 étoiles.

Tarifs révisables en fonction du nombre de participants. Inscriptions : mardi 18 et jeudi 20 janvier 2011 de 9 h à 12 h au Centre d'Action Sociale - 26-28, avenue Damiette.

> L'ACCUEIL SANNOISIEN

■ Galette des Rois

Vendredi 7 janvier de 14h à 17h30
Présentation des vœux autour de la Galette des Rois au Club - 15, avenue Damiette - Gratuit - Réservation jusqu'au 4 janvier.

■ Repas suivi d'un loto

Vendredi 21 janvier à 12h30
Loto à partir de 14h30 au Club - 15, avenue Damiette 10 € - Réservation jusqu'au 4 janvier.

■ Spectacle « Holiday on Ice »

Vendredi 18 février à 15h
56 € transport compris - 40 places
Réservation à partir du 4 janvier.

■ Croisière des 5 fleuves – Du 5 au 13 septembre (Rhin, Neckar, Main, Moselle et Sarre) - 21 cabines doubles en pont principal - Prix tout compris, boissons incluses : 1 335 € (35 / 39 personnes) / 1 275 € (40 personnes et plus). Règlement en 7 fois à partir du 6 janvier.

Renseignements et inscriptions :

Accueil Sannoisien – 15, avenue Damiette

Mardi et jeudi de 9h30 à 11h30 – 01 34 10 69 72

Adhésion à l'année : 12 €.

Si vous souhaitez vous investir au sein de l'Accueil Sannoisien, l'association recherche un(e) vice-président(e).

Contact au 01 34 10 69 72 ou 06 82 99 70 78

> LES AMIS DE LA RÉSIDENCE UTRILLO

■ Déjeuner-Spectacle – Jeudi 3 février

Déjeuner au restaurant « Le Bistrot Romain » et spectacle de chansonniers au « Caveau de la République » à Paris - 70 € transport compris.
Réservation jusqu'au 13 janvier.

■ « L'amour sur un plateau »

Dimanche 13 février à 15h30
Au Théâtre de la Porte Saint-Martin à Paris
65 € transport compris.

■ Séjour à St-Pardoux-la-Croisille en Corrèze Du 16 au 23 avril

Excursions, deux soirées, pension complète en hôtel 3 étoiles. 590 € (chambre individuelle : + 90 €)
Règlement en 3 fois - Inscriptions jusqu'au 27 janvier.
Renseignements : 01 30 25 22 40.

Inscriptions : Résidence Maurice Utrillo

11, rue Henry Dumont - Jeudi de 14h30 à 17h

Adhésion à l'année 10 €.



Téléthon 2010

plus de 30 000 € de dons
mobilisation réussie !



Yanick Paternotte reçoit un chèque de la Société Générale de Sannois pour le Téléthon.

Les Sannoisiens ont bravé la neige et le froid et ont répondu présents, les 3 et 4 décembre dernier, pour le Téléthon.

Les actions organisées conjointement par la Ville de Sannois et l'association « Une année pour trente heures » ainsi que par les pompiers, les associations et les différents partenaires ont permis de recueillir la somme de 30 154,98 €.

Parmi les différentes actions, on notait :

- ▶ La vente aux enchères du vin de Sannois : 2 560 €.
- ▶ La vente directe du vin de Sannois : 2 968 €.
- ▶ La vente de pots du miel de Sannois récolté cet été : 490 €.
- ▶ Les 24h de trampoline par les pompiers : 2 277 €.
- ▶ Les 24h de natation : 1 252,22 €.
- ▶ La soirée du vendredi et le loto : 16 478,76 €.

Par ailleurs, les bénéfices de la location des chalets du Marché de Noël ont été également reversés à l'AFM soit 900 €.

Merci à tous pour votre générosité ! ■



24h de trampoline par les pompiers de Sannois



Grand succès pour le loto



Animations cirque par l'association « Rêve de Gosses »



Concert à l'EMB



24 heures de natation à la piscine



La vente du vin et du miel de Sannois



»» Erratum

Une erreur s'est glissée dans le dernier « Sannois en Direct ». C'est l'association « Les Artistes du Moulin » et non pas « Les Beaux Arts de Sannois » qui a participé au Téléthon en animant un stand de démonstration de peinture et dessin.



M. Vaudatin, Président de l'association « Une année pour trente heures » lors de la soirée au Centre Cyrano



La soirée au Centre Cyrano



Du 20 janvier au 26 février 2011

Recensement de la population

L'enquête de recensement, maintenant annuelle, permet d'obtenir des informations d'une meilleure fiabilité et plus récentes. Ainsi, une partie de la population de Sannois sera recensée entre le 20 janvier et le 26 février 2011.

Suite aux résultats, vos élus pourront alors mieux adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, de logements, d'établissements scolaires, transports publics, etc.). Le recensement repose sur un partenariat étroit entre les communes et l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE).

Dans une commune de 10 000 habitants ou plus comme Sannois, la collecte se déroule chaque année auprès d'un échantillon de 8 % de sa population réparti sur son territoire. En cinq ans, 40 % de la population de la commune est enquêtée. Les résultats du recensement sont alors calculés à partir de cet échantillon. **Ainsi, vous pouvez être recensé cette année, sans qu'un membre de votre voisinage ne le soit.**

Si vous êtes concerné, un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du Maire de votre commune, se rendra à votre domicile à partir du 20 janvier 2011.

Il vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé et une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. Sur certaines zones, et pour cette année, un imprimé supplémentaire concernant une enquête sur la famille et les logements sera distribué. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis. En cas d'absence, vous pouvez soit confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui aura la charge de les transmettre à l'agent recenseur, soit les retourner directement à votre mairie.

Les questionnaires doivent être remis à l'agent recenseur ou retournés à la mairie avant le 26 février 2011. Votre réponse est importante. La qualité du recensement en découle. Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée. Toutes vos réponses sont absolument confidentielles. Elles sont ensuite transmises à l'INSEE et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal. Les résultats des enquêtes de recensement sont diffusés sur le site www.insee.fr au fur et à mesure de leur disponibilité.

Pour savoir si vous êtes recensé cette année ou pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez le service Population au 01 39 98 20 90.

Pour la sauvegarde du patrimoine local

La Fondation du Patrimoine a pour mission de protéger et valoriser le patrimoine de proximité, ni classé, ni inscrit, non protégé par l'Etat, qu'il soit public ou privé.

Elle instruit les dossiers de demandes de Label (possibilité pour les particuliers de bénéficier de déduction fiscale), organise des souscriptions en faveur des projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif, contribue au mécénat pour la restauration du patrimoine local, sensibilise à la sauvegarde du patrimoine local.

A Sannois, la Fondation du Patrimoine a participé à la restauration du Carré militaire du cimetière qui a été inauguré le 10 novembre dernier, dans le cadre du programme rural communal 2009. A ce titre, la Fondation du Patrimoine a financé une partie des travaux à hauteur de 3 050 €.

En 2008, la Fondation du Patrimoine avait participé à l'attribution du prix départemental « Les Rubans du Patrimoine » décerné au Moulin restauré.

Pour tout renseignement : François Maricourt, délégué adjoint du Val d'Oise
06 11 37 80 49 - www.fondation-patrimoine.org

RENTREE SCOLAIRE 2011

INSCRIPTIONS DU 3 JANVIER AU 31 MARS



Pour les enfants nés en 2008, au 1^{er} trimestre 2009 et nouveaux inscrits, les inscriptions scolaires pour la rentrée 2011 auront lieu du lundi 3 janvier au mercredi 31 mars 2011, au Service Scolaire. Pour les enfants nés entre janvier 2009 et mars

2009, les inscriptions seront conditionnées à la capacité d'accueil des écoles.

ATTENTION : Les inscriptions se feront uniquement sur rendez-vous, à prendre auprès du Service Scolaire au 01 39 98 20 70.

Pièces à fournir au Service Scolaire, lors de l'inscription :

- Le carnet de vaccinations délivré par le Centre Médico-Social (46, boulevard Charles de Gaulle),
- Le livret de famille ou extrait d'acte de naissance,
- Un justificatif de domicile (de moins de 3 mois),
- Numéro d'allocataire de la CAF,
- Nom, adresse, téléphone des employeurs des responsables légaux,
- En cas de divorce, copie de l'ordonnance sur la garde des enfants.

Les pré-inscriptions aux activités péri-scolaires (restauration, accueils périscolaires du matin et du soir, études surveillées, accueils de loisirs) se feront également du 3 janvier au 31 mars 2011.

Service Scolaire - 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville - ouvert tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h sauf le jeudi ouvert de 8h30 à 12h et de 15h à 18h et le samedi de 8h30 à 12h - 01 39 98 20 70.

DES ANTENNES EN CENTRE-VILLE POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS DES COCCINELLES

L'accueil de loisirs des Coccinelles reçoit, au maximum, 140 enfants scolarisés de 2 ans 1/2 à 6 ans.

Afin de répondre aux demandes croissantes et de pouvoir accueillir les enfants dans les meilleures conditions, la Ville de Sannois ouvre, à partir du mercredi 5 janvier 2011, des antennes en centre-ville situées dans des écoles de l'Orangerie et Belle Etoile.

Les enfants y seront accueillis en fonction de leur lieu d'habitation. Ces antennes étant à proximité des lieux de résidence, les parents amèneront directement leurs enfants.

Ces petites entités sont plus conviviales et contribuent à une amélioration de la qualité de l'accueil pour les enfants. En effet, les parents pourront amener leurs enfants plus tard, jusqu'à 9h, et pourront venir les rechercher plus tôt, dès 17h.

Renseignements :

Service Jeunesse au 01 39 98 20 70.



Démolition des anciens commerces, en décembre dernier

Travaux de la gare

Un nouvel aménagement pour une meilleure accessibilité

Favoriser l'accessibilité à la gare, réactiver le commerce, réaménager la gare et les quais, tels sont les enjeux des travaux actuellement en cours.

Dès 2001, une réflexion est menée sur le réaménagement du quartier de la gare avec comme souhait de le relier avec le quartier Pasteur par un nouveau passage sécurisé et d'améliorer l'accessibilité de la gare en bus, en voiture, à vélo et à pied.

Favoriser l'accès à la gare sans oublier les emplacements des transports en commun (cars, bus) et des taxis est primordial.

Un aménagement de longue date

En 2006, la Municipalité émet le souhait de réactiver le commerce et de relocaliser des activités autour de la gare. Ainsi, une étude est lancée concernant le réaménagement des

espaces situés autour de la gare et proposant :

- ▶ **Côté place de la gare (Salvador Allende) :** réaménagement du parvis de la gare, création d'une dépose minute,
- ▶ **Côté rue du Maréchal Foch :** création de pistes cyclables et d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite, création d'une dépose minute, création d'un parking et d'un arrêt de bus.
- ▶ **Des deux côtés :** installation de commerces et d'ascenseurs pour personnes handicapées. En 2008, le passage souterrain réservé aux piétons et aux vélos est mis en service. Reliant le quartier Pasteur au quartier de la gare, il permet un meilleur accès à la gare et unifie, enfin, les deux quartiers !



En parallèle, RFF (Réseau Ferré de France) remet en conformité les quais afin de permettre l'accès aux nouvelles rames du Transilien. Les quais sont relevés et des ascenseurs permettant un accès aux personnes à mobilité réduite sont installés. De son côté, la SNCF débute le réaménagement du bâtiment de la gare (toujours en cours) et en prévoit le ravalement et la « mise en lumière » nocturne.

Sécuriser l'accès aux quais

Ce chantier a, hélas, pris du retard ! En effet, lors d'une visite de chantier, Monsieur le Maire s'est aperçu d'un problème de sécurité : les quelques marches qu'il fallait emprunter à la sortie du bâtiment voyageurs pour accéder au quai ne laissaient que très peu de place sur le quai et provoquaient un risque de chute sur la voie en cas de forte affluence.

SNCF et RFF en ont convenu et ont donc revu les plans de réalisation des travaux selon les demandes du Maire :

- ▶ Abaissement et élargissement du quai Ermont-Eaubonne,
- ▶ Réalisation d'un garde-corps le long de la voie avant l'accès à l'escalier,
- ▶ Installation d'une marquise sur le quai pour protéger des intempéries.

Ces travaux sont en cours et devraient être terminés courant avril 2011.

Réalisation d'un parking

La Ville de Sannois a fait l'acquisition des commerces situés sur le côté droit de la gare ainsi que de l'habitation de l'ancien garde-barrières. Ces commerces, devenus vétustes, ont été démolis en décembre dernier afin de permettre la réalisation d'un parking de 22 places et d'une place pour personne

à mobilité réduite. Les travaux de réalisation de celui-ci doivent se faire dès janvier 2011.

A terme, un bâtiment commercial pourrait être construit à l'arrière du parking.

Du côté de la rue du maréchal Foch, le terrain situé le long de la voie appartient à RFF. La Ville souhaiterait pouvoir y installer des commerces et des services ainsi qu'un parking à vélos et des stationnements pour bus et taxis.

Actuellement, RFF ne souhaite pas vendre ce terrain à la Ville ; il est donc prévu d'y aménager un espace vert en attendant un dénouement favorable à la Ville.

Monsieur le Maire et l'équipe municipale, souhaitant sensibiliser la SNCF sur la lenteur des travaux et le bien-fondé de travaux complémentaires, se sont rendus sur place dernièrement avec un responsable de la SNCF.

Une priorité de la Municipalité

L'aménagement actuel de la gare est une des priorités de la Municipalité qui s'est engagée à mener à bien ce projet d'envergure en créant un pôle commercial Place de la gare et le long des voies rue du Maréchal Foch avec davantage de services et de commerces. Grâce à la liaison directe Sannois/Paris Saint-Lazare, la Municipalité souhaite relancer également l'emploi tertiaire par la création de bureaux et de services dans ce quartier.

Le quartier de la gare se transforme ; avec le débat sur le Grand Paris, redonner de l'attractivité au quartier de la gare est une évidente nécessité. ■



Installation d'ascenseurs facilitant l'accès aux quais



La piste cyclable associée à une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite et les piétons

ATELIERS ET STAGES A LA MLA

► NOUVEAU : ATELIER ENCADREMENT

A partir de janvier, un nouveau rendez-vous mensuel est proposé. Sylvie Canciani vous initiera à la pratique de l'encadrement, un vendredi par mois, de 14h à 17h. Le premier atelier aura lieu vendredi 7 janvier suivi des vendredis 4 février, 4 mars, 1^{er} avril, 6 mai et 24 juin.

Tarifs d'une séance :

Sannoisien : 10 € / Non Sannoisien : 12 €

► ATELIERS THEATRE ADULTES

Le mardi, de 18h30 à 20h30 (hors vacances scolaires), les ateliers théâtre adultes permettent de se confronter au travail de l'acteur. Chacun s'exprime avec sa nature, sa diversité et le plaisir du jeu. Les acteurs en herbe seront sur la scène de l'EMB, en juin 2011, afin de présenter au public le fruit de leur travail. Si le théâtre vous attire, un cours d'essai est offert un mardi soir de votre choix.

► STAGE DE PEINTURE SUR SOIE POUR ENFANTS DU 14 AU 18 FEVRIER

Pendant les vacances d'hiver, les enfants, à partir de 6 ans, pourront découvrir la peinture sur soie en participant à un stage, du 14 au 18 février, de 14h à 16h. Aucune connaissance en dessin n'est nécessaire ; de nombreuses techniques permettent d'obtenir des motifs uniques sur des textiles divers et amèneront les enfants à réaliser eux-mêmes de belles créations.

Tarifs pour 5 jours de stage :

Sannoisien : 16 € / Non Sannoisien : 19,20 €

Renseignements : MLA au 01 34 11 30 78

20^e EXPO-BOURSE TOUTES COLLECTIONS

Vous aimez chiner à la recherche de timbres, cartes postales, monnaies, parfums, fèves, disques, capsules de champagne, vieux journaux et affiches ? Venez visiter la 20^e Expo-bourse toutes collections organisée par le groupe Philatélique et Multi Collections de Sannois. Les collectionneurs trouveront certainement l'objet rare. Une visite agréable aussi pour les novices qui permettra de découvrir l'univers des collectionneurs !

20^e Expo-bourse toutes collections

Dimanche 30 janvier de 9h30 à 18h

Centre Cyrano - Entrée libre

Renseignements : 01 34 11 31 26

PORTES OUVERTES A L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Tapez, soufflez, grattez, chantez ! Les professeurs de l'École de Musique vous accueillent ! Enfants, ados, adultes, venez découvrir et essayer l'instrument de vos rêves lors de la Journée Portes Ouvertes, dimanche 23 janvier, de 10h30 à 12h30.

École de Musique - 121, bd Charles de Gaulle
01 34 11 30 80

Découvrez la programmation 2011 de l'EMB



© C. Leutenegger / Rouge
Erik Truffaz 4tet

Nouvelle année, nouveau programme à l'EMB : Ben L'oncle Soul, Moriarty, Mademoiselle K, K's Choice, Abd Al Malik... de belles têtes d'affiches !

Ce trimestre, le jazz est mis à l'honneur dans le cadre des « Rendez-vous Jazzifiques ». Voici un aperçu de la programmation.

► Erik Truffaz 4tet + Anna Aaron

Ce grand nom du Jazz n'hésite pas à mélanger électro lounge, soul, rock et folk sur son album. Sur scène le résultat est toujours passionnant ! Anna Aaron assurera la première partie avec ses chansons blues folk teintées de rock.

Dimanche 30 janvier à 18h - Jazz & folk - Tarifs : 12 € - 15 € - 17 €.

► Abd Al Malik

Le slammeur reprend la route après la sortie de son troisième album où se mêlent rumba congolaise, rock indé, électro pop, poésie française et world music radicale. Il fera une escale à Sannois pour une semaine de résidence et un concert.

Vendredi 11 mars à 20h30 - Afro Pop - Tarifs : 17 € - 20 € - 22 €

Les autres « Rendez-vous Jazzifiques »

Ben L'oncle Soul + Fredrika Stahl : Vendredi 28 janvier - Complet.

Denis Colin et la Société des Arpenteurs : Mercredi 9 février.

Yael Naim + Taylor Mc Ferrin : Mercredi 30 mars.

Autres concerts du trimestre

Moriarty + Francois & The Atlas Mountains : Vendredi 4 février

Lilly Wood & the Prick + Phoebe Killdeer : Samedi 5 février

Mademoiselle K + Lisa Portelli : Vendredi 11 février

K'S Choice + Arid : Samedi 12 février

Retrouvez le programme complet sur www.emb-sannois.org



© BFC

WANTED LE RENDEZ-VOUS DES JEUNES GROUPES

Vous jouez dans un groupe et vous voulez participer à la prochaine soirée ? Envoyez bio, photo, mp3, liens... à wanted@emb-sannois.org Samedi 19 février à 20h Entrée libre.

Centre Cyrano

réservez vos spectacles !



© Alain Marie

C'est en musique que débutera l'année 2011 au Centre Cyrano avec un concert du groupe breton « Soldat Louis », samedi 26 février à 20h30. Une soirée aux airs celtiques où le public reprendra en chœur le refrain de leur tube « Du rhum, des femmes... ».

Tarif unique : 15 €

Le théâtre sera à l'honneur avec deux pièces de théâtre de boulevard ; le rire sera de mise !

► « L'emmerdeur » de Francis Veber avec Jean-Pierre Castaldi et Luq Hamett...

Les aventures de Monsieur Milan, un tueur à gages qui doit exécuter un contrat depuis sa chambre d'hôtel et qui se retrouve englué dans les problèmes de François Pignon, son voisin dépressif qui tente de se suicider...

Samedi 12 mars à 20h30 - Plein tarif : 19 € - Tarif réduit : 17 € - Adhérent : 15 €

► « Le gang des seniors » de Bruno Druart avec Yolande Folliot, Christian Marin, Perrette Souples, Lucienne Troka, Olivier Rodier, Franck Desmet et Marie Boissard.

Deux sœurs échafaudent un hold-up chez un trader qui a ruiné leur frère et garde des liquidités dans le coffre de son domicile...

Vendredi 29 avril à 20h30

Plein tarif : 19 € - Tarif réduit : 17 € - Adhérent : 15 €.

Renseignements et réservation : 01 39 81 81 56





« Carmen in swing » un projet culturel et pédagogique d'envergure

Depuis 15 ans, l'Ecole de Musique sensibilise les écoliers sannoisiens à différents styles de musique par cycle de 3 ans. Après le Baroque, la Renaissance et l'Opéra, voici maintenant le Jazz !

Initié l'an dernier, ce cycle a pour but l'adaptation du patrimoine culturel en jazz. Après l'adaptation jazz des *Fables de La Fontaine* qui connut un succès fulgurant (1 200 personnes sont venues voir le spectacle), l'Ecole de Musique a choisi, cette année, d'adapter *Carmen* de Bizet. Cette action a une valeur expérimentale. Elle démontre que la pratique du chant choral permet à des enfants de faire des progrès tant sur le plan scolaire que sur le plan personnel : intégration dans un groupe, travail en commun, respect des consignes et de l'autre. « *Comprendre que sans une cohésion du groupe, il n'y a pas de possibilité de chanter ensemble, est essentiel* », précise Alain Palma, directeur de l'Ecole de Musique qui est à l'initiative de ce travail.

Ainsi, 11 classes de CE2, CM1 et CM2 des écoles Gaston Ramon, Gambetta et Pasteur – soit près de 250 enfants – ont commencé, depuis le mois de décembre, à découvrir le célèbre opéra. Ils devront ensuite l'adapter en version jazz. Les enfants chanteront l'œuvre qu'ils ont conçue en première partie d'un spectacle intitulé « *Autour de Carmen* » qui sera présenté au printemps prochain au Centre Cyrano. La seconde partie sera une version écourtée de l'opéra, interprétée par des élèves et professeurs de l'Ecole de Musique accompagnés d'autres artistes. Pour mener à bien ce projet, les enseignants sont accompagnés tout au long de l'année par l'Ecole de Musique qui les initie au chant et à la direction de chœurs. Rencontre avec des musiciens professionnels, découverte du répertoire classique, adaptation de l'œuvre, création d'un spectacle, implication du groupe sont autant d'atouts pour ce projet culturel et pédagogique. ■

Quatre nouveaux dons de tableaux au Musée Utrillo-Valadon



« Gorbio » de Pierre Neveu



« Royaume de l'enfance » d'Yves Wacheux



« La porte bleue » d'Olivier Berlincourt



« L'Isle-Adam » d'Ulrich Wagner

La Ville de Sannois a le plaisir de recevoir de nouveaux tableaux de la part des quatre artistes qui ont présenté l'exposition « *Paysages* » dans le cadre du cycle d'expositions « *Signatures Prestigieuses* », du 14 novembre au 26 décembre dernier.

Ces œuvres sont exposées dans « La Salle des Contemporains » située au rez-de-jardin du musée Utrillo-Valadon. ■

TERRES D'AFRIQUE

EXPOSITION A LA MLA

DU 4 JANVIER AU 5 FEVRIER



© DR

L'exposition « Terres d'Afrique » propose, du 4 janvier au 5 février, de découvrir le continent africain à travers des photographies de trois pays.

Photos du Tchad prises au cours de la mission Epervier, du sud tunisien lors d'un voyage de découverte du désert, et du Cameroun en visitant la terre des ancêtres : trois photographes présentent trois regards croisés sur l'Afrique.

Cette invitation à partager, à réfléchir, permet aux photographes de livrer leurs découvertes, parfois leurs racines. Accompagnée de quelques objets, cette exposition ouvre des fenêtres vers un ailleurs accessible.

MLA du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h / Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h - Entrée libre - 01 34 11 30 78

DEUX EXPOSITIONS

À LA MEDIATHEQUE

DU 11 JANVIER AU 26 FEVRIER

Dans le cadre du thème de l'année « Arbres et forêts », la Médiathèque propose deux expositions qui permettront de découvrir l'arbre et la forêt sous différents aspects.

► « *Vous avez dit lutins ?* »

Un monde merveilleux que celui des lutins, gnomes, elfes, fées... Une exposition pour apprendre à mieux connaître ces petits personnages malicieux et espiègles qui vivent souvent dans la forêt !

► « *Comme un arbre* »

Comme un arbre dans la campagne, dans la forêt ou dans la ville... Comme un arbre solide qui nous rassure et nous protège ! Découvrez les différentes facettes de l'arbre à travers des textes scientifiques et poétiques illustrés par des photographies.

Entrée libre du mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 16h30 à 18h / Mercredi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h - 01 39 81 80 17



MOULIN

PAS DE VISITE EN JANVIER

Attention, il n'y aura pas de visite du Moulin en janvier.

Prochain rendez-vous : le dimanche 6 février.

Du 3 au 12 janvier

Collecte des sapins usagés



Après les fêtes de fin d'année, il est temps de se débarrasser des sapins de Noël défraîchis. Il est possible de « jeter utile » et de valoriser le bois et les branches qui pourront être réutilisés pour les espaces verts de Sannois. Une fois broyés et transformés en copeaux de bois, ils protégeront efficacement les parterres et les massifs fleuris de la ville contre les mauvaises herbes et certains parasites.

Des points de collecte sont mis en place du lundi 3 au mercredi 12 janvier

- ▶ **Quartier Centre-ville/Bel Air :** devant le n°25 rue de la Pointe-Robert.
- ▶ **Quartiers Centre-ville/Bel Air et Voltaire :** à l'arrière du square Jean Mermoz (accès à l'angle de la rue Mauvoisin et de la rue Jean Mermoz).
- ▶ **Quartier du Moulin :** devant l'école maternelle Emile Roux, rue Romain Rolland.
- ▶ **Quartiers Gare et Pasteur :** sur le parking de la rue du sergent Guignot, le long de la voie ferrée.
- ▶ **Quartiers Gare et Centre-ville/Bel Air (côté Carrefour) :** sur le parking du cimetière, rue de la Horionne.
- ▶ **Quartier Loges-Gambetta :** sur le parking place du Poirier-Baron.
- ▶ **Quartier Gaston Ramon :** à l'angle de l'avenue de Lattre de Tassigny et de la rue des Vignerons.

Agissez en éco-citoyen en donnant une seconde vie à vos sapins ! ■

MIEL DE SANNOIS À PEINE RECOLTE ET DÉJÀ RECOMPENSE !



Le miel sannoisien serait-il promis à un aussi bel avenir que le vin de Sannois ?

Il semblerait ! Le miel d'été présenté, en octobre, par notre apiculteur, Sylvestre Humeau, au Concours des miels et pains d'épice organisé par l'ADAIF (Association pour le Développement de l'Apiculture en Ile-de-France) a, en effet, remporté une médaille d'argent. En compétition avec 70 échantillons, le miel récolté cet été sur le toit de l'Hôtel de Ville était majoritairement composé de pollen de châtaignier et a été distingué pour ses arômes floraux particulièrement marqués.

Si la météo s'y prête, la prochaine récolte devrait avoir lieu courant mai après la floraison des acacias.



Sannois conserve ses 3 fleurs !



au concours des Villes et Villages fleuris

4 ans sont passés et les 3 fleurs sont toujours là ! Depuis 2006, Sannois affiche, en effet, 3 fleurs à ses entrées de ville.

En octobre dernier, le Conseil Régional des Villes et Villages Fleuris a souhaité confirmer le classement de la commune au niveau des 3 fleurs. Le jury a apprécié « la qualité du fleurissement mais aussi les pratiques participant à la protection de l'environnement et du cadre de vie des habitants » telles que la récupération des eaux de pluie, le désherbage mécanique et non chimique, le tri sélectif, la maîtrise de la pollution canine, la mise en valeur du patrimoine bâti, le choix du mobilier urbain ou encore la maîtrise de l'affichage publicitaire...

Améliorer le cadre de vie

Cette distinction concrétise le travail de toute l'équipe du service Paysages et Cadre de Vie, qui, tout au long de l'année, s'attache à embellir notre commune.

Le prix décerné pour les Villes et Villages fleuris est remis en question tous les 2 ans. Le jury passera donc de nouveau en 2012. Le service

Paysages et Cadre de Vie compte bien conserver de nouveau les 3 fleurs. L'amélioration continue des espaces de la commune n'est pas prête de s'arrêter !

Pour rappel : Sannois a obtenu sa première fleur en 1998 puis la seconde en 1999.



Du lundi 3 janvier au jeudi 31 mars	8h30-12h/13h30-18h Jeudi 8h30-12h/15h-18h Samedi 8h30-12h	Inscriptions pour la rentrée scolaire 2011 Renseignements : 01 39 98 20 70	Service scolaire 1 ^{er} étage
Du mardi 4 janvier au samedi 5 février	Du lundi au vendredi 10h-12h/14h-19h Samedi 10h-12h/14h-18h	Exposition « Terres d'Afrique » : découverte de photographies de 3 pays africains Renseignements : 01 34 11 30 78 – Entrée libre	Maison des Loisirs et des Arts
Mardi 4 janvier	14h30	Thé dansant Plein tarif : 8,50 € / Tarif réduit : 8 € / Adhérents : 7 €	Centre Cyrano
	20h45	Réunion du Conseil de quartier Loges/Gambetta Renseignements : service Conseils de quartiers : 01 39 98 20 25	Self école Gambetta
Jeudi 6 janvier	20h30	Réunion du Conseil de quartier Centre-Ville/Bel Air Renseignements : service Conseils de quartiers : 01 39 98 20 25	Hôtel de Ville
Vendredi 7 janvier	14h-17h	Atelier d'initiation à la pratique de l'encadrement Renseignements : 01 34 11 30 78 Tarifs d'une séance : Sannoisien 10 € / non Sannoisien : 12 €	Maison des Loisirs et des Arts
	20h45	Réunion du Conseil de quartier Voltaire Renseignements : service Conseils de quartiers : 01 39 98 20 25	Hôtel de Ville
Samedi 8 janvier	15h 15h	Partage de la galette Quartier Pasteur : Magicien et maquillage Quartier Voltaire : Marionnettes et maquillage	Self de l'école Pasteur Ecole Belle Etoile
	19h30-22h30	Basket-ball Match seniors masculin	Palais des Sports Jean-Claude Bouttier
Dimanche 9 janvier	14h-16h	Futsal – Match de championnat	Gymnase Voltaire
	14h30-17h30	Basket-ball Match régional cadets	Palais des Sports Jean-Claude Bouttier
Du mardi 11 janvier au samedi 26 février	Mardi et jeudi 8h30-12h/ 16h30-18h / Mercredi et samedi 9h-12h/13h30-18h	Dans le cadre du thème de l'année « Arbres et forêts », expositions « Vous avez dit lutins ? » et « Comme un arbre » Renseignements : 01 39 81 80 17 – Entrée libre	Médiathèque
Mardi 11 janvier	20h30	Réunion du Conseil de quartier du Moulin Renseignements : service Conseils de quartiers : 01 39 98 20 25	Ecole Emile Roux
Mercredi 12 janvier	10h30-11h30 (3-6 ans) 15h-16h30 (6 ans et plus)	Raconte-moi le mercredi Entrée libre	Médiathèque
	20h30	Réunion du Conseil de quartier Les Carreaux/Gaston Ramon Renseignements : service Conseils de quartiers : 01 39 98 20 25	Ecole Gaston Ramon
Jeudi 13 janvier	20h30	Réunion du Conseil de quartier Pasteur Renseignements : service Conseils de quartiers : 01 39 98 20 25	Self Ecole Pasteur
Samedi 15 janvier	15h 15h	Partage de la galette Quartier Centre-Ville/Bel Air : Clowns et maquillage Quartier Loges/Gambetta : Magicien et maquillage	Restaurants scolaires Ecole Jules Ferry Ecole Gambetta
	15h	Café-philosophie : « Foi ou raison, faut-il choisir ? » Entrée libre	Médiathèque
	19h-23h	Basket-ball Match Filles Nationale 2	Palais des Sports Jean-Claude Bouttier
Dimanche 16 janvier	14h-16h	Futsal – Match de championnat	Gymnase Voltaire
Mardi 18 et jeudi 20 janvier	9h-12h	Inscriptions aux voyages des seniors : Côte d'Azur du 4 au 11 juin et Maroc du 10 au 17 septembre Renseignements : 01 39 98 35 00	Centre d'Action Sociale



Galette des Rois dans les quartiers



Forum des Métiers



Eric Truffaz 4tet à l'EMB



Expo « Terres d'Afrique »

>> 14 J'y vais...

J'y vais du mercredi 19 au dimanche 30 décembre 2011

Mercredi 19 janvier 	10h30	Comptines et formulettes Pour les enfants de moins de 3 ans – Entrée libre	Médiathèque
	14h	Ciné-jeunes : « Arthur 3 la guerre des deux mondes » Plein tarif : 5 € / Tarif réduit : 4 €	Centre Cyrano
	16h et 20h30	Cinéma : « Potiche » Plein tarif : 5 € / Tarif réduit : 4 €	Centre Cyrano
Vendredi 21 et samedi 22 janvier	Vendredi 9h30-12h30/ 13h30-17h Samedi 9h-13h	Forum des métiers et de l'orientation professionnelle Renseignements : 01 34 11 46 48	Maison Saint-Jean Fondation des Orphelins Apprentis d'Auteuil
Samedi 22 janvier	15h	Partage de la galette	Restaurants scolaires
	15h	Quartier Les Carreaux/Gaston Ramon : Magie et maquillage	Ecole Gaston Ramon
	15h	Quartier du Moulin : Marionnettes et maquillage	Ecole Emile Roux
	18h-23h30	Football américain Match juniors	Stade Auguste Delaune
	19h30-22h30	Basket-ball Match seniors masculin	Palais des Sports Jean-Claude Bouttier
Dimanche 23 janvier	10h30-12h30	Journée Portes ouvertes Pour découvrir les instruments, cours et rencontrer les professeurs Entrée libre	Ecole de Musique
	14h-17h	Futsal – Match de championnat	Gymnase Voltaire
	14h30-17h30	Basket-ball Match régional cadets	Palais des Sports Jean-Claude Bouttier
Mardi 25 janvier	20h30	Mardis associations : Rencontre inter-clubs de danse Par la Compagnie Gribouille Renseignements et tarifs : 06 62 59 63 82	Centre Cyrano
Mercredi 26 janvier	15h et 20h30	Cinéma : « La Princesse de Montpensier » Plein tarif : 5 € / Tarif réduit : 4 €	Centre Cyrano
	20h45	Réunion du Conseil de quartier Gare Renseignements : service Conseils de quartiers : 01 39 98 20 25	Hôtel de Ville
Vendredi 28 janvier	20h30	Concert groove - Rendez-vous Jazzifique : Ben l'Oncle Soul / Fredrika Stahl Plein tarif : 24 € - Tarif réduit : 22 € - Adhérent : 18 €	EMB
Samedi 29 janvier	7h-20h	Tir à l'arc : La Flèche Sannoisienne Championnat départemental en salle	Palais des Sports Jean-Claude Bouttier
	18h	Football Entente Sannois St-Gratien Equipe de CFA Groupe A reçoit Bastia	Stade Michel Hidalgo
Dimanche 30 janvier 	7h-21h	Tir à l'arc : La Flèche Sannoisienne Championnat départemental en salle	Palais des Sports Jean-Claude Bouttier
	9h30-18h	20^e Exposition bourse toutes collections Renseignements : 01 34 11 31 26 – Entrée libre	Centre Cyrano
	14h-16h	Futsal – Match de championnat	Gymnase Voltaire
	18h	Concert jazz - Rendez-vous Jazzifique : Eric Truffaz Quartet / Anna Aaron Plein tarif : 17 € - Tarif réduit : 15 € - Adhérent : 12 €	EMB

OÙ VOUS RENSEIGNER ?

▶ ANIMATIONS CULTURELLES

01 39 98 21 44 – culture@sannois.org
Centre Cyrano
 01 39 81 81 56 – cyrano.sannois@wanadoo.fr
Musée Utrillo-Valadon
 01 39 98 21 13 – musee.utrillo@sannois.org
Musée de la Boîte
 Palais des Sports Jean-Claude Bouttier
 01 30 25 92 16 – musee.boite.sannois@wanadoo.fr
Médiathèque municipale
 01 39 81 80 17 – mediatheque@sannois.org
Maison des Loisirs et des Arts
 01 34 11 30 78 – mla.sannois@wanadoo.fr

École de Musique de Sannois

01 34 11 30 80 – sannois.edm@wanadoo.fr
EMB
 01 39 80 01 39
com@emb.sannois.org – www.emb-sannois.org

▶ SOLIDARITÉ CENTRE D'ACTION SOCIALE (CAS)

01 39 98 35 00 – service.social@sannois.org

▶ SERVICE JEUNESSE

01 39 98 20 44 / 01 39 80 84 47
Service Scolaire
 01 39 98 20 70 – affaires.scolaires@sannois.org

▶ ANIMATIONS SPORTIVES

01 39 98 20 85
sports@sannois.org

▶ LES QUARTIERS

01 39 98 20 25
politique.des.quartiers@sannois.org

POUR TOUTE AUTRE INFORMATION
 01 39 98 20 00

VOUS ORGANISEZ UNE MANIFESTATION ?
 CONTACTEZ-NOUS
 01 39 98 21 02/20 48

SYNTHÈSE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE 2010

► Demande de subvention auprès du Conseil régional d'Ile-de-France d'un montant de 33 054,66 € pour l'installation de deux caméras de vidéoprotection, l'une dans le quartier ouest et l'autre dans le quartier du Moulin, le coût prévisionnel étant de 73 454,83 € HT.

► Versement d'une subvention exceptionnelle de 700 € à l'Association de Parents d'Enfants Accidentés par Strangulation (APEAS) qui était intervenue lors de la conférence sur les jeux dangereux.

► Adhésion de la Ville au Comité Départemental d'Education Sanitaire et Sociale (CODESS 95) pour une cotisation annuelle de 1 407,40 €. Le CODESS 95 permet d'avoir des conseils de professionnels, un accompagnement méthodologique et des sessions de formation pour les équipes du Centre Médico-Social.

► Convention entre la Ville de Sannois et les bailleurs sociaux « SA Immobilière du Moulin Vert », « Logirep » et « Coopération et Famille » pour l'installation d'un dispositif de vidéo-protection sur les immeubles dont ils sont propriétaires.

► Convention financière et administrative concernant la gestion du Centre de Supervision Urbaine entre Franconville et Sannois.

► Convention entre la Ville de Sannois et la Direction Départementale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du Val d'Oise pour l'accueil des mineurs devant effectuer une mesure de réparation dans le cadre d'un Travail d'Intérêt Général.

► Convention de participation financière d'un montant de 5 293,16 € avec le Conseil Général concernant l'aire d'accueil des gens du voyage.

► Convention de partenariat entre la Ville de Sannois, le Centre d'Action Sociale et l'Ecole de Musique pour une mise à disposition d'une salle de l'Ecole de Musique et des instruments, à titre gracieux, pour un éveil musical des enfants de la Maison de l'Enfance, le mardi de 9h45 à 10h45, en dehors des vacances scolaires et des jours fériés.

► Délégation sur les modalités d'attribution des bourses communales aux familles ayant un certain quotient familial. En 2008, 57 dossiers (116 jeunes) ont été instruits correspondant à 4 420,76 € ; en 2009, 45 dossiers (101 jeunes) ont été instruits correspondant à 3 849,11 €.

► Attribution de subventions exceptionnelles pour des classes de découverte : 5 700 € à la coopérative de l'école maternelle Carnot pour un séjour à Gourville-sur-Mer du 28 février au 3 mars 2011 ; 7 426 € à la coopérative de l'école élémentaire Emile Roux pour un séjour à Sénergues-en-Aveyron du 4 au 8 avril 2011 ; 2 791,94 € à la coopérative de l'école maternelle Gaston Ramon pour un séjour à Lion-sur-Mer du 3 au 6 avril 2011. Pour ces trois voyages, la Ville finance 50 % du coût total.

► Convention entre la Ville de Sannois et le bailleur « Coopération et Famille » pour la réservation de 20 % du parc locatif de la résidence « les Buissons » (soit 28 logements) en contrepartie de la garantie de remboursement de l'emprunt

de 2 065 454 € contracté par le bailleur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

► Renouvellement de la convention de coopération entre le Pôle Emploi de Saint-Gratien (ex ANPE) et la Ville de Sannois.

► Approbation de la modification simplifiée du Plan d'Occupation des Sols.

► Cession d'un terrain communal de 425 m² rue d'Amiens pour un montant de 19 975 €.

► Approbation du contrat établi entre la Ville de Sannois et le Conseil Général du Val d'Oise concernant un programme pluriannuel d'investissements défini par la commune.

► Fixation des tarifs 2011 de divers services communaux.

► Versement d'une subvention complémentaire de 12 366 € à l'Ecole de Musique sachant qu'une subvention de 163 133 € avait déjà été attribuée dans le cadre des subventions aux associations locales.

► Création de 7 emplois d'opérateurs de vidéoprotection pour le Centre de Surveillance Urbain (CSU) constitué d'écrans reliés à des caméras couvrant les territoires des villes de Sannois et de Franconville. Le CSU comportera au total 14 opérateurs répartis administrativement pour moitié entre les deux villes et d'un responsable géré administrativement par la Ville de Franconville (remboursé pour moitié par la Ville de Sannois).

TRIBUNE LIBRE

En application de l'article L.2121-27-1 de la loi du 27 février 2002 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des conseillers municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos.

UNION POUR SANNOIS

BIENVENUE A L'ANNEE 2011 !

Tous les Sannoisiens l'attendaient avec impatience, la voici enfin parmi nous... la Très Très Bonne Année !

L'horoscope chinois nous le prédit : nous allons entrer en 2011 dans l'année du Lièvre. C'est donc sous les auspices de cet animal, dont la caractéristique première est la rapidité, que Sannois va connaître une année d'avancée technologique importante.

Dans les foyers, ce sera progressivement l'arrivée de la fibre optique, donnant très vite pour un grand nombre l'accès au très très haut débit.

Dans les écoles, ce sera le début d'une nouvelle façon de travailler, avec l'installation dans des classes de CM2 des écoles primaires de la ville de tableaux numériques : sans remplacer le traditionnel tableau d'écriture, ce sont des supports pédagogiques supplémentaires et complémentaires qui sont offerts aux enseignants comme aux élèves.

Enfin, le développement des terminaux mobiles pour toutes les activités péri-scolaires et jeunesse, permettra à terme pour le personnel utilisateur un plus grand confort de travail tout en répondant à une meilleure lisibilité dans la facturation pour les familles. De plus, avec la suppression des listes papier, la ville continue son engagement pour la Planète.

Après avoir ramé pendant longtemps, surfons sur les nouvelles technologies...

Meilleurs Vœux pour une excellente année 2011 !

Sylvie ENGUERRAND
Maire-adjoint

Politique des Quartiers, Communication,
Nouvelles Technologies de l'Information

AGIR POUR LES SANNOISIENS

Le dîner débat organisé l'an passé par la Mairie de Sannois avec M. Blanc sur le Grand Paris aura produit beaucoup de bruit mais peu d'effet sur les transports valdoisiens et sannoisiens.

Le débat public du 7 décembre 2010 à Cyrano sur le Grand Paris le confirme : le Val d'Oise n'est pas la priorité de la société du Grand Paris (SGP) chargée de construire le grand huit (métro automatique reliant à haute vitesse les communes et réseaux de la banlieue de Paris).

Ce projet voulu par le président Sarkozy, allant à l'encontre du projet régional, ne profite qu'à La Défense, Roissy, Saclay, Versailles... mais rien pour accéder à la faculté de Cergy !

Ainsi, les Sannoisiens n'accéderont à ce beau réseau qu'en rejoignant la gare des Grésillons. Pour l'accès à Roissy, il leur faudra choisir entre 3 changements ou un retour à Paris...

Si, comme le Maire, nous estimons qu'il est inadmissible que ce métro ne passe pas par Sannois, nous ne pouvons prendre au sérieux sa proposition qui se résume, sur une carte, à un simple trait de crayon traversant Sannois sans que son projet ne soit étayé par des réserves foncières, une présentation des conséquences sur notre urbanisme, une proposition de financement.

Or, à ce jour nous n'avons aucune information sur le coût réel de l'investissement et du fonctionnement. Quant aux 4 Milliards d'Euros promis par l'Etat, ils n'ont pas été actés par le parlement.

Effet d'annonce ou projet réel, telle est la vraie question.

Myriame BELMIHOUB
Conseillère Municipale
Groupe socialiste et apparentés

UNION A GAUCHE AVEC VOUS SANNOIS POUR TOUS

Après l'adoption de la réforme des retraites, M. Sarkozy annonce la question de la dépendance comme un nouveau problème et donc une priorité.

« La perte d'autonomie doit relever de la Sécurité Sociale afin de garantir un financement solidaire ». La seule voie est le financement sur tous les revenus, une politique de hausse des salaires et du retour au plein emploi, à la fin des cadeaux et niches fiscales.

De l'argent, il y en a : si les cotisations exclues étaient soumises à hauteur de taux des cotisations salariales, les gains seraient de 48,8 milliards d'euros. Si les exonérations étaient rétablies, 67,5 milliards d'euros seraient financés par les entreprises et le secteur financier. Une réforme plus juste de la fiscalité pourrait rapporter 71,3 milliards d'euros.

Les retraités ne veulent pas être des moutons à tondre. Ils en ont assez des hausses qui se rajoutent sans cesse. Le choix d'une APA modulable suivant le taux de dépendance est inacceptable. Le hold up sur les biens du retraité est du racket. L'imposition d'une CSG, passant de 3,8 % à 7,5 % est insupportable. Une nouvelle cotisation obligatoire, dès l'âge de 50 ans, diminuera encore le pouvoir d'achat. La mainmise des assurances sur ce marché est scandaleuse.

Contrairement aux Elus de droite acceptant une gestion privée de la dépendance, les Elus communistes combattront pour que cette solidarité perdure dans le cadre d'un grand service public.

Permettez-moi en ce début d'année, de vous adresser mes meilleurs vœux.

Josiane JEANTILS
Conseillère municipale
Groupe communiste

>> 16 bloc notes

INFOS

> ASSOCIATIONS

Le statut, la composition du conseil d'administration et tout changement (adresse, conseil d'administration...) doit être signalé au service des Relations Publiques : 01 39 98 21 01.

Ces informations sont nécessaires pour la bonne gestion des dossiers.

> COMMERÇANTS

Si vous reprenez un commerce existant ou si vous vous installez à Sannois, faites-le nous savoir.

Contacts

Service Economie : 01 39 98 21 19.

Service Relations Publiques : 01 39 98 21 01.

> RETRAITE COMPLEMENTAIRE

Centre d'Information et de Coordination de l'Action Sociale (CICAS) – Contact : 0 820 20 07 01.

> PRESTATIONS SOCIALES (CAF)

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

► **Assistante sociale de la CAF** : les permanences ont lieu au Centre d'Action Sociale 26-28, av. Damiette, tous les lundis matins et un vendredi après-midi sur deux. Prendre rendez-vous au 01 34 26 46 31 / 01 34 26 46 32 / 01 34 26 46 33.

► **Accueil CAF** : 92, Bd Héloïse à Argenteuil, lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h ou à Saint-Gratien, lundi de 13h30 à 16h, à la Maison des Services Publics, Centre Commercial « Les Raguenets ».

■ LA MAIRIE RECRUTE

- Un maçon professionnel pour le service Espaces verts,
- Un agent technique (manutention, nettoyage) pour le service Propreté,
- Deux agents techniques pour le service des Sports,
- Une éducatrice de jeunes enfants pour le Multi-accueil Magendie

Adresser CV avec photo et lettre de motivation à M. le Maire – DRH

Hôtel de Ville – Place du Général Leclerc
BP 60088 – 95111 Sannois Cedex.

■ A VOTRE DISPOSITION



« Où jeter quoi ? »

Ce Mémorandum Tri permet, grâce à un onglet, de visualiser rapidement les consignes pour bien trier les déchets.

Il vous servira au quotidien ! Vous pouvez vous le procurer en Mairie.



services de garde

■ MÉDECINS

► Le système de permanence des soins dans le département du Val d'Oise a été modifié.

Au cours des nuits (de 20h à 8h), des week-ends et des jours fériés, les personnes ayant besoin d'un médecin d'urgence doivent composer le 15. Elles seront en contact avec un médecin régulateur libéral qui leur donnera des informations sur le moyen le plus adapté pour résoudre la situation médicale urgente. Ce système est contrôlé par l'association des médecins libéraux pour la Permanence des Soins qui dépend directement du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Val d'Oise.

► SOS Médecins : 01 30 40 12 12

► Le cabinet de votre médecin est fermé ? Vous trouverez une permanence à la Maison Médicale de garde d'Argenteuil 01 34 23 17 87 / 17 88, dans l'enceinte de l'hôpital Victor Dupouy (69, rue du Lieutenant Colonel Prud'hon - 01 34 23 24 25), tous les soirs de 20h à minuit, le samedi de 16h à minuit, le dimanche et les jours fériés de 10h à 14h et de 16h à minuit.

■ PHARMACIES DE GARDE DU LUNDI MATIN

3 janvier BOULBET : 01 39 81 20 53 (86, boulevard Charles de Gaulle)

10 janvier MASSON : 01 39 81 20 43 (23, boulevard Charles de Gaulle)

17 janvier LASJUNIES : 01 34 11 35 06 (Centre commercial - 1, rue de la Horionne)

24 janvier LANDEAUD : 01 39 80 70 03 (5, rue du 8 mai 1945)

31 janvier KITIHOUN : 01 39 81 28 00 (2, boulevard Gambetta)

Les pharmacies sont ouvertes le lundi après-midi.

En dehors des heures d'ouverture en semaine, les dimanches et jours fériés, appeler le commissariat de Sannois au 01 34 11 81 81 qui vous indiquera le pharmacien de garde.



Collecte des déchets

Respectez les jours et les horaires adaptés au tri et au ramassage de chaque déchet

Pour la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie, nous vous rappelons quelques règles.

► **LE BAC MARRON (ordures ménagères)** : collecte le matin, à partir de 5h15 : sortir le conteneur la veille de la collecte, à partir de 19h (17h pour les habitats collectifs). Il doit être rentré dans l'heure qui suit la collecte, au plus tard à 13h.

► **LE BAC JAUNE (emballages et papier)** : collecte le soir, à partir de 19h30 : sortir le conteneur le soir, à partir de 19h. Il doit être rentré au plus tard à 9h, le lendemain matin.

► **LE BAC VERT (collecte du verre)** : collecte le matin, à partir de 7h : sortir le conteneur, avec le bac jaune, la veille au soir et le rentrer le lendemain, dans l'heure qui suit la collecte, au plus tard à 13h.

► **LE JOUR DE RAMASSAGE** varie en fonction du type d'habitation : pavillonnaire ou collectif. Le calendrier, distribué à chaque habitant, est disponible en Mairie et peut être demandé au Syndicat Emeraude.

EN CAS D'INFRACTION : Une verbalisation peut être effectuée sur la base du non-respect de l'arrêté municipal réglementant les heures de sortie et de rentrée des bacs roulants pour ordures ménagères (amende de 11 € à 35 €).

► **OBJETS ENCOMBRANTS** (les objets encombrants ne comprennent pas les gravats, les blocs de béton, les déchets de végétaux, les toxiques qui sont à déposer à l'éco-site) ils doivent être sortis la veille du jour de ramassage à partir de 19h. Prochains jours de ramassage :

secteur 1 : 6 janvier - secteur 2 : 13 janvier

secteur 3 : 2 janvier - secteur 4 : 27 janvier.

► **PRODUITS TOXIQUES** (peintures, solvants, huiles, batteries, produits de nettoyage, produits phytosanitaires...) : à déposer à l'Eco-site du Plessis-Bouchard.

► **ÉCRANS DE TÉLÉVISION** Depuis le 1^{er} mars 2010, ils doivent être déposés dans une filière appropriée. La reprise « 1 pour 1 » est à privilégier : lors de l'achat d'un appareil neuf, le distributeur a l'obligation de reprendre l'appareil usagé. L'apport à l'Eco-site : l'écran sera repris pour être recyclé.

► **CLICHES DE RADIO** à déposer auprès du Centre Médico-Social (46, bd Charles de Gaulle - 01 39 81 23 99).

Eco-site du Plessis-Bouchard (12, rue Marcel Dassault – Parc d'activités des Colonnes - 01 34 11 92 92). Ouvert de 10h à 18h sans interruption les lundi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche et de 14h à 18h les mardi et jeudi (horaires d'hiver du 1^{er} octobre au 31 mars).

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Rens. : Syndicat Emeraude

01 34 11 92 92 – syndicat.emeraude@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 20 janvier à 21h - Hôtel de Ville Salle du Conseil Municipal.

Une synthèse du compte-rendu du précédent conseil est affichée sur les panneaux administratifs à l'extérieur de l'Hôtel de Ville dans les 8 jours suivant la séance.

Le compte-rendu intégral figure sur le site Internet de la ville : www.ville-sannois.fr

PERMANENCE DU MAIRE

Yanick Paternotte, Maire de Sannois – Député du Val d'Oise – Président de l'Union des Maires du Val d'Oise – vous reçoit, avec les adjoints, le lundi de 18h à 19h, sans rendez-vous à l'Hôtel de Ville (4^e étage).

Il vous donne également rendez-vous sur le marché le premier dimanche de chaque mois.

> A SAVOIR

SERVICES ADMINISTRATIFS

► Aide aux démarches administratives
Mercredi de 15h à 17h
46, bd Charles de Gaulle.

► Permanences juridiques

Les juristes de la Chambre Syndicale des Propriétaires et Copropriétaires de Paris Ile-de-France vous reçoivent sans rendez-vous tous les jours de la semaine pour vous aider dans les domaines juridique, technique et comptable en copropriété, à Issy-les-Moulineaux (21, rue Jean-Pierre Timbaud), du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

Renseignements : 01 46 01 00 21

e-mail : cspcidf@wanadoo.fr

site internet : www.cspc.asso.fr